

Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 115-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 05-97

VISANT À RÉVISER LA SUPERFICIE MAXIMALE AU SOL DES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'USAGE HABITATION (grandeurs révisées à la hausse)

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 janvier 2019, à 19h30, au bureau municipal. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
2. Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 423, rue Principale aux heures normales de bureau.
3. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
4. L'illustration des secteurs spécifiquement touchés par chacune des dispositions peut être consultée au bureau municipal, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, le 16 décembre 2018

Marie-Lyne Rousseau
Dir. Gén. et Sec.-très.